



**Examen de Méthodologie**  
(Travail de recherche en ligne, Coefficient 1)

---

**Sujet de la dissertation**

Le marché et la concurrence permettent-ils toujours une coordination efficace des actions des agents dans les économies contemporaines ?

**Introduction**

Dans les années 1920-1930, un vif débat a opposé l'économiste L. von Mises et l'économiste O. Lange à propos des mérites comparés du plan et du marché comme mode de coordination. Si O. Lange considérait (à la suite notamment de V. Pareto ou d'E. Barone) qu'une économie parfaitement concurrentielle et une économie centralement planifiée de façon rationnelle sont des moyens équivalents de coordonner l'activité économique, L. von Mises pensait au contraire que le calcul économique était impossible dans une économie ne relevant pas de la propriété privée et de la concurrence. Dans le contexte de l'époque, marqué par le rôle mondial de l'URSS et la montée du dirigisme économique, face à des économies de marché en difficulté (crises, chômage, désordres monétaires), l'enjeu du débat était surtout politique. Mais fondamentalement, deux points de vue s'affrontaient : Mises pensait que seule une coordination horizontale, s'appliquant à des agents prenant des décisions décentralisées, était possible et souhaitable ; Lange, en revanche, mettait en évidence l'anarchie du marché et plaidait pour une coordination verticale permettant la mise en cohérence *ex ante* des

décisions économiques. En effet, dès lors que des acteurs économiques prennent des décisions indépendamment les uns des autres, rien ne permet d'assurer que l'agrégation de ces décisions décentralisées conduira à une situation d'ensemble cohérente (on peut produire trop de briques et pas assez de ciment). La coordination est donc une procédure de mise en cohérence des décisions des agents de telle sorte que le résultat d'ensemble soit lui-même cohérent. Il existe pour l'essentiel quatre modes de coordination :

- le marché qui assure la coordination par l'intermédiaire des signaux véhiculés par les prix ;
- la hiérarchie qui repose sur les injonctions d'une autorité centrale ;
- la coopération qui repose sur l'action collective concertée des individus concernés et sur la délibération collective destinée à adopter les décisions les plus pertinentes ;
- les conventions, normes, valeurs, traditions, qui conduisent à ce que les comportements des individus sont cohérents entre eux dès lors qu'ils adoptent des comportements conformes aux conventions et aux normes en vigueur.

Comme on le voit, le marché et la concurrence ne sont pas le seul mode de coordination possible. Ce mode de coordination est-il toujours efficace ? Les travaux des économistes conduisent à en douter. P. Cahuc considère par exemple que la nouvelle microéconomie est « une théorie de l'inefficacité des transactions marchandes ». Il convient donc de montrer en premier lieu que le marché peut être un mode de coordination efficace (I), mais que de nombreux défauts de coordination existent, ce qui a conduit les économistes institutionnalistes à mettre l'accent sur le rôle de la hiérarchie (II). Nous montrerons ensuite l'importance des normes et des conventions, de la coopération, en introduisant le rôle de l'État (III).

### **I. Le marché comme mode de coordination**

Depuis la naissance de l'économie politique, les économistes étudient la question de la coordination. La célèbre « main invisible » d'A. Smith est une métaphore de la coordination puisqu'elle conduit à assurer que les choix individuels servent l'intérêt général. Les Physiocrates et les premiers économistes classiques observent des économies de la fin de l'Ancien régime qui sont très largement administrées et ils mettent l'accent (voir les tentatives de réforme de Turgot) sur la nécessité de laisser jouer l'initiative individuelle et la concurrence pour améliorer la situation économique générale. Il est bien préférable, selon eux, de « laisser faire les hommes » et de « laisser passer les marchandises » plutôt que de multiplier les règlements et les taxes sur la circulation des marchandises.

## **A.....**

C'est L. Walras, et plus largement la tradition walrasienne, qui a rendu compte de la coordination par le marché, selon une démarche qui se veut aussi rigoureuse que possible. Le modèle walrasien de base se situe dans les conditions de la concurrence parfaite. Cela suppose l'atomicité (aucun agent ne dispose d'un pouvoir de marché), la transparence (l'information est parfaite et gratuite), la libre entrée et la libre sortie du marché (qui conduit les agents à modifier leurs offres et leurs demandes sur les divers marchés en fonction des informations qu'ils reçoivent), l'homogénéité du produit (pas de différenciation des produits), la mobilité des facteurs de production (qui peuvent être utilisés pour produire n'importe quel bien ou service). À ces conditions de la concurrence, il faut ajouter un « commissaire-priseur » qui annonce les prix et les ajuste (« tâtonnement walrasien ») de telle façon que sur chaque marché les quantités offertes soient égales aux quantités demandées. Ce modèle walrasien de base est aussi un modèle où le temps n'existe pas. Tous les ajustements sont instantanés et les échanges ne se réalisent qu'aux prix d'équilibre déterminés au cours de chaque séance de marché.

Dans ces conditions, tous les marchés sont simultanément en équilibre et le surplus total (des producteurs et des consommateurs) est maximisé. Chaque unité de facteur de production est allouée là où elle est relativement la plus efficiente. Cette situation globale résulte donc des décisions individuelles des agents prises en fonction de l'information véhiculée par le système des prix relatifs. Si, pour une raison quelconque, les conditions de l'offre et/ou de la demande se modifient sur un ou plusieurs marchés, les prix relatifs vont se modifier, les agents adapteront leurs décisions aux nouveaux prix relatifs, ce qui fera converger l'économie vers une nouvelle situation d'équilibre général. C'est donc bien le système des prix (le marché et la concurrence) qui assure la coordination du comportement des agents et du système économique dans son ensemble.

Mais cette conception de la coordination est très restrictive. En particulier, parce qu'elle considère comme réglée la question de l'information et parce que, paradoxalement, alors qu'il s'agit de rendre compte du fonctionnement d'une économie décentralisée, la centralisation de l'information par le commissaire-priseur joue un rôle essentiel.

## **B.....**

La tradition économique autrichienne, illustrée notamment par L. von Mises et F. Hayek, propose une tout autre lecture de la coordination par le marché. Tout d'abord, dans leur conception, il n'y a pas de centralisation (donc pas de commissaire-priseur). On se trouve donc en présence d'une économie décentralisée dans laquelle les agents prennent des

décisions indépendamment les uns des autres. Ensuite, l'information n'est pas disponible gratuitement et de façon égale pour tous. Le marché est un processus de découverte de l'information. Chaque agent va prendre des décisions et la concurrence porte notamment sur la prévision (donc sur l'information). Par exemple, un producteur qui prévoit mieux que les autres les attentes de ses clients a un avantage par rapport à ses concurrents.

Dans la conception autrichienne, il n'existe pas non plus d'équilibre général et les échanges ne se réalisent pas nécessairement en situation d'équilibre. En effet, dès lors que les décisions des agents ne sont pas coordonnées *ex ante*, chaque décision d'un agent (produire plus ou moins, produire un bien différent, etc.) introduit un déséquilibre. Ces déséquilibres vont se manifester à travers le système des prix et les autres agents vont réagir à cette situation nouvelle en modifiant à leur tour leurs décisions. Une économie décentralisée et concurrentielle ne se trouve donc jamais en situation d'équilibre, elle est en permanence dans une situation de déséquilibre dynamique. Pour les Autrichiens, ce qui constitue le grand mérite du marché comme mode de coordination, c'est qu'il permet que se réalisent en permanence des ajustements par rapport à ces déséquilibres qui sont, au moins provisoirement, corrigés. Cette conception du marché est donc compatible avec la prise en compte du temps et de l'ignorance. Les agents constatent la situation en l'instant  $t$  et ils adaptent leurs comportements pour se trouver dans une situation plus favorable à l'instant  $t + 1$ . Les agents ont une information imparfaite, mais le marché produit de façon continue et non-intentionnelle de l'information qui est diffusée par le système des prix. Pour les auteurs autrichiens, cette coordination par le marché et la concurrence n'est possible que si le libre jeu du marché est respecté et si les pouvoirs publics se limitent à faire respecter de façon impersonnelle des règles de droits identiques à tous les participants au marché (droit de propriété, respect du système de poids et mesure, respect des engagements contractuels, etc.). Si ce modèle du marché est séduisant sur le plan intellectuel, il sous-estime deux problèmes majeurs. Le marché produit de l'instabilité (comme Hayek l'a montré lui-même dans son analyse monétaire des crises). Peut-on se passer d'une procédure de limitation de cette instabilité ou de lutte contre ses effets ? Par ailleurs, le marché produit de l'inégalité. Mises affirme d'ailleurs que l'inégalité est inhérente à l'économie de marché. Mais les Autrichiens sous-estiment le fait que cette inégalité peut saper les fondements du lien social sans lequel le fonctionnement d'une économie de marché devient impossible.

Les économistes néoclassiques d'une part, autrichiens d'autre part, promeuvent, quoique de façon très différente, la coordination par le marché et la concurrence. Ces analyses sont éclairantes dans la mesure où elles montrent comment, *via* le système des prix, il est possible

d'assurer une coordination horizontale et non-intentionnelle des décisions d'agents qui prennent leurs décisions indépendamment les uns des autres. Ces approches mettent aussi en évidence les conditions très restrictives d'une coordination parfaitement efficace confiée aux seuls mécanismes de marché. Par ailleurs, il faut prendre en compte l'existence d'autres formes de coordination.

## **II. Défaillances du marché, défauts de coordination et rôle de la hiérarchie**

De longue date, les économistes ont mis en évidence les défaillances du marché et les défauts de coordination, ce qui confirme que le marché et la concurrence ne sont pas toujours un moyen de coordination efficace des décisions des agents. Par ailleurs, depuis l'article fondateur de R. Coase ("The Nature of the Firm", 1937) on sait qu'il existe un autre mode de coordination, la hiérarchie, ce qui confirme que, dans certains cas, le marché n'est pas le mode de coordination le plus efficace.

### **A. ....**

À la suite de P. Krugman, on peut définir les défaillances du marché comme des situations où, dans un contexte de coordination marchande, la poursuite par les agents de leurs intérêts personnels ne conduit pas à satisfaire les intérêts de la société dans son ensemble, mais peut même conduire à dégrader la situation d'ensemble.

Les économistes retiennent traditionnellement trois grandes catégories de défaillances du marché :

- En premier lieu, les situations d'asymétrie d'information qui favorisent les comportements opportunistes et donc les situations d'antiélectron (sélection adverse) ou d'aléa moral. L'exemple du marché des voitures d'occasion donné par G. Akerlof (*The Market for « Lemons »*, 1970) est particulièrement éclairant. L'auteur montre que devant l'incertitude relative à la qualité des véhicules proposés à la vente, les possesseurs des véhicules de meilleure qualité se retirent du marché, faute de pouvoir obtenir un prix correspondant aux caractéristiques de leur véhicule. À la limite aucun échange ne se produit puisque progressivement les différents vendeurs se retirent. De même, les offreurs de crédits ou de contrats d'assurance, faute de connaître le niveau de risque associé à chaque client, proposent un prix moyen des contrats qui est considéré comme coûteux par les agents peu risqués et comme peu coûteux par les agents risqués : le marché sélectionne donc les mauvais risques.
- En deuxième lieu, les situations d'externalités (positives ou négatives) qui, n'étant pas prises en compte par le marché, conduisent à une production excessive de biens et services produisant des externalités négatives (pollution par exemple) et à une offre

insuffisante de biens et services produisant une externalité positive (éducation ou santé par exemple).

- Enfin, les situations de biens collectifs (non rivaux et non excluables). La consommation d'une unité de ces biens par un agent supplémentaire a un coût marginal nul (puisque les biens collectifs sont à la disposition de tous dès lors qu'ils sont à la disposition d'un seul). De ce fait, aucun offreur ne produira de tels biens dans un cadre marchand.

On voit que dans ces trois cas le marché et la concurrence ne conduisent pas à la maximisation de la satisfaction collective.

Les analyses en termes de défaut de coordination ont plutôt été développées dans le cadre des analyses macroéconomiques (tout en mobilisant des concepts microéconomiques). On dira qu'une économie est en situation de défaut de coordination s'il existe des opportunités d'échange mutuellement avantageux qui ne se réalisent pas parce que les agents ne sont pas incités à les réaliser. L'économie peut donc se trouver dans une situation d'équilibre sous-optimal. Par exemple, on peut interpréter en termes de défaut de coordination la situation d'équilibre de sous-emploi. Il serait préférable que toutes les ressources productives soient utilisées, pour cela il faudrait que les producteurs produisent plus, mais ils ne le font pas parce que la demande est insuffisante. Or, s'ils investissaient plus, produisaient plus et recrutaient plus, la demande augmenterait et la situation globale de l'économie serait plus favorable. Ce type d'approche, développé par les auteurs de la Nouvelle Économie Keynésienne (NEK), met donc en évidence le fait que l'absence de commissaire-priseur walrasien et le fait que les agents prennent leurs décisions sans prendre en compte l'impact de ces décisions sur la situation globale conduisent à des situations sous-optimales qui résultent de défauts de coordination.

## **B.....**

Non seulement le marché et la concurrence peuvent voir leur efficacité mise en cause par les défaillances de marché et les défauts de coordination, mais, de plus, on constate que dans certains cas, d'autres modes de coordination sont jugés préférables par les agents.

R. Coase se pose, dans son article de 1937, une question essentielle : si le marché et la concurrence étaient toujours un mode de coordination efficace, il n'y aurait dans l'économie que des individus coordonnés par le marché (coordination horizontale). Or, on constate qu'il n'en est rien. Il existe des entreprises à l'intérieur desquelles la coordination s'opère par la hiérarchie. À l'intérieur des frontières de la firme, un pouvoir central (et ses représentants) dispose d'une autorité qui leur permet d'obtenir l'exécution des instructions qu'ils donnent aux salariés. Par exemple, si un ouvrier cesse de travailler dans l'atelier 1 et va travailler dans

l'atelier 2, ce n'est pas parce qu'une incitation de marché l'y conduit, mais parce qu'il en a reçu l'ordre de son contremaître ou du chef d'atelier. Pourquoi, dans certains cas, la coordination par la hiérarchie est-elle préférée à la coordination par le marché ?

La réponse de R. Coase (qui sera prolongée par O. Williamson) repose sur deux éléments. D'une part, le recours au marché n'est pas gratuit contrairement à ce que suppose le modèle walrasien de base. Pour nouer des relations marchandes il existe des coûts de recherche du partenaire (client ou fournisseur), des coûts de négociation du contrat, de rédaction du contrat, de suivi de l'exécution du contrat et éventuellement des coûts de résolution des conflits qui peuvent résulter de la non-exécution du contrat par le partenaire. Cet ensemble de coûts est appelé « coûts de transaction » par Coase. Certes, le fonctionnement de la coordination par la hiérarchie a elle aussi un coût (coût d'organisation), mais les agents économiques vont arbitrer entre les deux types de coûts et choisir la coordination par la hiérarchie lorsqu'elle se révèle moins coûteuse. D'autre part, Coase prend en compte le temps. Il considère que la coordination par la hiérarchie au sein de la firme est plus probable lorsque des contrats de très court terme se révèlent peu satisfaisants. Le contrat de travail, s'il est suffisamment stable, permet d'établir une relation durable entre le détenteur de l'autorité et les exécutants. Un entrepreneur de construction, par exemple, n'embauche pas tous les matins de nouveaux maçons, peintres, plombiers, etc.

Cette analyse permet de comprendre que l'arbitrage entre le marché et la hiérarchie peut se modifier : une activité conduite jusque-là à l'intérieur des frontières de la firme (coordination hiérarchique) peut être externalisée et faire l'objet d'un contrat commercial avec un prestataire de service (coordination marchande). O. Williamson a montré qu'existaient aussi des formes mixtes de coordination (le contrat de franchise par exemple) qui articulent des modalités marchandes et hiérarchiques de coordination.

### **III. Nécessité et procédures d'une coordination hors-marché**

Nous venons de le voir, le marché et la concurrence ne sont pas toujours un mode de coordination efficace. Mais il faut aller plus loin. En effet, même lorsque l'on privilégie la coordination marchande, l'articulation avec d'autres formes de coordination semble indispensable. C'est pourquoi les normes, les valeurs et les conventions, de même que la coordination verticale assurée par l'État jouent un rôle important dans l'action économique des agents.

**A.....**

Dans la vie sociale, de manière générale, l'existence de normes, de valeurs et de conventions contribue de façon très importante à la coordination du comportement des agents, que l'on

songe par exemple aux manières de table, aux façons de saluer les autres acteurs sociaux, aux règles relatives à la façon de se vêtir, etc. Le non-respect de ces normes ou de ces traditions produit un trouble (plus ou moins grave) dans le déroulement des interactions sociales. Ces normes, valeurs, conventions, sont le résultat d'un processus de construction sociale qui s'inscrit dans l'histoire, elles sont le plus souvent institutionnalisées. L'exemple célèbre de la conduite automobile permet d'illustrer l'importance des conventions et de leur institutionnalisation. Techniquement, il est indifférent de conduire à droite ou à gauche. Mais si chaque conducteur choisit librement le côté de la route sur lequel il conduit en fonction de sa subjectivité, la désorganisation de la circulation est assurée et le nombre d'accidents sera très élevé. En fait, bien que le choix soit arbitraire (il n'y a pas de raison objective de conduire à droite plutôt qu'à gauche), lorsque le choix est fait, chacun s'attend à ce que les autres conduisent du même côté et se comporte en conséquence. On dit que le choix du côté de la route est une connaissance commune (*Common Knowledge*). Les comportements correspondants sont incorporés dans l'habitus des agents (lorsqu'ils quittent leur place de stationnement ils ne se demandent pas de quel côté de la route ils doivent conduire).

Dans la vie économique de très nombreuses conventions de ce type fonctionnent. Lorsqu'on signe un bail, il est précisé que le logement doit être occupé « en bon père de famille ». Formule creuse, mais dont on considère qu'elle est de connaissance commune et qu'elle implique notamment que l'on ne doit pas utiliser le logement pour se livrer à des activités illicites. Dans les relations contractuelles, tout ne peut pas être spécifié par le contrat. Très souvent on sélectionne le cocontractant parce que l'on sait qu'il va respecter ses obligations pour des raisons diverses : il défend sa réputation, il a un honneur professionnel, il respecte la tradition de la maison dont il est le créateur ou l'héritier, il se fait une certaine idée de ses relations avec les clients. Cela permet notamment de réduire les incertitudes sur la qualité. Le rôle des conventions de qualité est d'ailleurs très important dans la vie économique comme l'ont montré de nombreuses études. La mise en place des appellations d'origine, la définition de terroirs constituent à la fois une contrainte pour les producteurs et un moyen pour les consommateurs de faire des choix éclairés. Ces normes, valeurs et conventions jouent aussi sur le marché du travail. Par exemple, la définition d'une grille de qualification est un moyen d'institutionnaliser la hiérarchie des emplois et des rémunérations et de ne pas la soumettre exclusivement aux rapports marchands. G. Akerlof et J. Yellen ont montré que lorsque les salariés avaient le sentiment d'être rémunérés de façon juste cela jouait de façon positive sur leur productivité.

En résumé, les rapports marchands sont encadrés dans un réseau de relations sociales fortement liées aux normes, aux traditions et aux conventions qui contribuent de façon décisive à la coordination des comportements des agents.

### **B.....**

La coopération est aussi une forme de coordination qu'il faut prendre en compte. Il s'agit d'une forme de coopération horizontale (tous les participants à la coopération sont en principe égaux) et c'est une coordination intentionnelle (les acteurs agissent collectivement de façon consciente pour résoudre un problème de façon coordonnée). Imaginons les commerçants d'un quartier du centre-ville qui veulent organiser une quinzaine commerciale pour attirer les clients et résister à la concurrence d'un centre commercial implanté en périphérie. Cette action collective ne relève pas de la concurrence et de la décision décentralisée. Si chaque commerçant du centre-ville prend des décisions indépendamment des autres, il y a peu de chance qu'un événement attractif se mette en place. De même, il n'existe pas d'autorité hiérarchique capable d'imposer aux commerçants la participation à la quinzaine commerciale. La solution c'est la coopération. Les commerçants vont se réunir volontairement, décider collectivement de la date, de l'organisation (musique, spectacles, promotions, etc.), de la répartition des coûts, etc. Les décisions vont généralement être adoptées par consensus pour s'assurer de la cohésion du groupe. Ce rôle de la coopération intervient dans de nombreux domaines de la vie économique, au point que l'on parle parfois de « coopétition » pour caractériser certaines relations interentreprises marquées à la fois par la compétition (concurrence) et par la coopération. C'est le cas, par exemple, des entreprises appartenant à un même groupe ou de celles qui participent à un même pôle de compétitivité. La coopération comme mode de coordination a fait l'objet de travaux importants d'E. Ostrom (Prix Nobel de science économique en 2009 en même temps qu'O. Williamson). Ostrom a étudié de nombreux exemples de communautés confrontées à la gestion d'un bien commun et qui adoptent des stratégies coopératives pour échapper à la « tragédie des biens communs ». L'un des exemples étudiés porte sur l'usage de nappes phréatiques en Californie. Si l'on puise trop d'eau, il existe un risque de voir les nappes alimentées par l'eau de l'océan Pacifique et, du fait de la salinisation, devenir impropre à la consommation comme aux usages agricoles (irrigation). Si on adopte une logique de concurrence, chaque habitant de la zone va chercher à puiser le maximum d'eau pour maximiser son avantage individuel. Le résultat sera l'épuisement de la ressource. L'agrégation de comportements individuels rationnels conduit à une situation désastreuse du point de vue collectif. Une autre solution serait la hiérarchie. Une autorité pourrait fixer des quotas de prélèvement d'eau et les faire respecter. Mais cette

solution peut conduire à une fixation de quotas trop abondants, à un non-respect des quotas, à un coût important de contrôle pour faire face à la fraude, etc. Les solutions coopératives observées par Ostrom reposent sur la délibération collective des personnes intéressées à la gestion de la ressource, l'adoption de règles de prélèvement et l'existence à la fois d'une adhésion individuelle aux normes ainsi élaborées et d'un contrôle social sur les membres de la communauté (on retrouve ici l'importance des normes et des valeurs). De telles solutions coopératives ont fonctionné parfois sur plusieurs siècles (cas des procédures d'irrigation en Espagne qui remontent à la présence des Arabes dans la péninsule). Ainsi que le souligne Ostrom, il ne faut pas se limiter à l'alternative marché/hiérarchie, il faut prendre en compte la coopération comme mode de coordination.

Il semble aussi nécessaire de revenir sur le rôle de l'État. Si la question de la hiérarchie a été largement pensée depuis Coase à partir de l'exemple de l'entreprise, on ne doit pas oublier que les administrations publiques disposent d'un pouvoir d'injonction. La nécessité de l'intervention de l'État était soulignée par A. Smith ou J.-B. Say (pourtant par ailleurs théoriciens du marché). De même, la pensée néoclassique a présenté l'État comme une réponse possible aux défaillances du marché. Les analyses en termes de défaut de coordination débouchent sur la nécessité de disposer d'un coordinateur extérieur au marché qui, dans de nombreux cas, est la puissance publique. Par exemple, seule l'action de l'État peut permettre à une économie de sortir de la situation d'équilibre de sous-emploi.

Au total donc, l'existence de la coopération et des politiques publiques nous confirme que le marché et la concurrence ne sont pas toujours des modes de coordination efficace. Dans certaines situations (biens communs, défauts de coordination) le recours à d'autres procédures de coordination est indispensable.

Ces analyses conduisent à considérer que s'il est utile de définir des types idéaux des modes de coordination, aucune économie ne fonctionne conformément à un seul de ces modes de coordination à l'état « pur ». La coordination des activités économiques résulte toujours d'une combinaison de divers modes de coordination : pas de marché sans État et sans entreprises (donc sans hiérarchie), pas de marché sans normes sociales et sans conventions, pas d'entreprise et de vie sociale sans coopération, etc. De plus, l'articulation entre ces modes de coordination peut évoluer : l'État comme les entreprises peuvent externaliser certaines activités en ayant un recours accru au marché, les dysfonctionnements du marché peuvent conduire à un surcroît de réglementation (exemple des banques et des marchés financiers après 2008).

## Conclusion

Le marché et la concurrence constituent donc bien des procédures de coordination efficaces et largement utilisées. Ils permettent notamment une production et une gestion décentralisée de l'information à travers le système des prix. C'est en fonction de cette information véhiculée par les prix que les agents vont prendre des décisions cohérentes avec les décisions des autres agents. La flexibilité des prix permet notamment d'ajuster les quantités offertes et les quantités demandées. Les prix relatifs permettent de guider les choix des consommateurs comme la combinaison productive adoptée par les producteurs, etc. Le marché et la concurrence permettent aussi un ajustement graduel et en continu des décisions économiques. Inutile d'attendre la décision d'une autorité centrale pour augmenter ou diminuer les quantités produites, chaque agent décide pour ce qui le concerne, en fonction des informations qu'il détient. Il s'agit d'un mode de coordination horizontal et non-intentionnel. Mais le marché et la concurrence ne sont pas toujours le mode de coordination le plus efficace. D'une part, la hiérarchie (mode de coordination vertical et intentionnel) est une alternative au marché (R. Coase). D'autre part, les travaux d'E. Ostrom ont montré que la coopération pouvait être un mode de coordination préférable au marché et à la hiérarchie (notamment en ce qui concerne la gestion des biens communs). Ces différents modes de coordination (y compris le marché) ne peuvent fonctionner sans un certain degré de coordination par des règles, des normes et des conventions, ce qui confirme que le marché et la concurrence ne peuvent pas fonctionner comme mode de coordination dans un vide social et institutionnel. De nombreuses analyses économiques ont mis l'accent sur les défaillances du marché et sur les défauts de coordination au sein des économies marchandes. Cela conduit notamment à la nécessité d'un coordonnateur hors-marché qui est le plus souvent l'État. Le débat public ne devrait donc pas porter sur des alternatives simplistes (Marché ou État, concurrence ou coopération, normes sociales ou libre choix individuel) mais sur le degré et les modalités de combinaison des modes de coordination permettant de concilier au mieux les choix individuels et l'intérêt général. Dans de nombreux pays par exemple, l'économie sociale est présentée comme un mode de fonctionnement de l'économie qui se distingue à la fois du capitalisme et du contrôle étatique. De même, après la crise de 2008, des voix se sont élevées pour réclamer une réduction de l'influence des marchés financiers et un contrôle accru de l'État sur les banques et autres institutions financières.

## **Travail à faire**

1. Quelles sont les composantes de l'introduction et de la conclusion de la dissertation ci-dessus ?
2. En se basant sur dissertation proposez deux sous titres pour chaque parties.
3. Dégagez une phrase de transition.
4. Résumez la première partie dissertation en 275 mots ( $\pm 10$  mots).
5. Construisez une carte heuristique pour la deuxième partie de la dissertation (évittez les abréviations).

## **N.B:**

- La copie doit comporter : Nom, Prénom, date de naissance et numéro du groupe.
- Les réponses :
  - ❖ Saisie (usage du Times New Roman, taille 12, interligne 1.5) ;
  - ❖ Les travaux doivent être remis en version papier et dans des feuilles A4 (extra blanc)
  - ❖ Ecrit (manuscrit) les écritures doivent être lisibles.
- Deux copies identiques impliquent l'annulation des deux copies.
- Dépasser le délai aucun travail ne sera accepté.

- **Date de remise le Dimanche 20/03/2022**

**Mr ASMANI** : section **F** salle **01** sciences commerciales à **08h30**

**Mme BOUGHANEM** : section **G** salle **02** sciences commerciales à **13h00**

**Mme DAHMOUNE** : section **E** salle **03** sciences commerciales à **13h00**